

Ah si j'étais riche ! Madame la Ministre, que faire pour le logement avec un milliard d'euros ?

Réaction de Norbert Fanchon, Président du Groupe Gambetta



J'adresse mes sincères félicitations à Valérie Létard, nouvelle ministre du Logement et de la Rénovation urbaine. Je lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Ne nous leurrions pas, la tâche sera d'autant plus ardue que le budget alloué au logement pour 2025 risque d'être contraint. Autant dire que nos propositions, en tant que professionnels, doivent être à la fois pragmatiques et réalistes. À défaut, elles seront immédiatement et irrémédiablement retoquées.

S'agissant de l'urgence du mal logement des Français, prenons comme hypothèse que la nouvelle ministre dispose d'une enveloppe d'un milliard d'euros...

Pour utiliser efficacement ce milliard potentiellement alloué au logement, je ne vois que trois pistes :

1. Revoir les conditions de la RLS (réduction de loyer de solidarité) pour permettre aux bailleurs sociaux de construire 40 000 logements neufs par an.
2. Revenir à un PTZ pour le logement neuf universel, en collectif comme en individuel, et sans condition de zonage pour accompagner davantage les primo-accédants.
3. Reprendre les mesures du projet de loi Kasbarian en matière de logement intermédiaire pour construire 40 000 logements en TVA réduite à 10% supplémentaires.

Ces propositions d'urgence dans un contexte de rigueur budgétaire ne doivent pas nous empêcher, d'ores et déjà, de nous projeter dans l'après 2025.

Il faut donc dès à présent réfléchir à l'avenir et à la manière de transformer les interdictions (loi ZAN, proposition de loi anti-Airbnb, mise en place progressive de la décence énergétique) en solutions. Par exemple, en arrêtant de culpabiliser les propriétaires, en reportant les calendriers, en atténuant les sanctions.

Bref libérer plutôt que contraindre !

Groupe Gambetta, en bref...

Pionnier du logement coopératif, le Groupe Gambetta dirigé par Norbert Fanchon, Président du Groupe, est un promoteur spécialiste de l'accession à la propriété. Créé à Cholet (49) en 1923, le Groupe, qui a fêté ses 100 ans en 2023, est présent dans l'Ouest, le Centre, en PACA, en Occitanie, en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, des territoires où il a construit plus de 35 000 logements depuis sa création. Il prépare aujourd'hui de nouvelles implantations afin d'atteindre une dimension nationale et de poursuivre son développement. Le Groupe Gambetta, qui compte 170 collaborateurs, produit 1 000 logements par an, également répartis entre secteur social et privé.

Le Groupe Gambetta est membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France et de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, adhérente à l'Union Sociale pour l'Habitat.

Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Marie-Caroline Cardi / Carol Galivel / 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>